Dépôt de fichier CSV arrêt garde d'enfants

Depuis le 1er mai, il n'est plus possible d'utiliser le site internet ''declare-ameli.fr'' pour déclarer les salariés en arrêt pour garde d'enfants.

Vous avez cependant encore la possibilité de faire un dépôt de fichier sur net-entreprise.

Pour générer le fichier CSV à déposer, il vous suffit de :

- Vous rendre dans le menu ''Gestion paye'', onglet ''Déclarations & attestations''
- Préparez votre DSN évènementielle avec le motif ''arrêt maladie''
- A droite de l'écran, cocher la case ''Générer un fichier pour garde d'enfants'' et indiquer le nombre de jours de l'arrêt

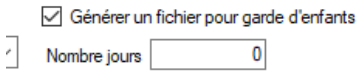

- Générer votre DSN évènementielle et valider.
- Le fichier CSV sera généré en même temps et se trouve dans le même dossier que votre DSN.
- Déposer le fichier CSV sur net entreprise, dans le menu spécifique (voir ci-dessous)

- Déposer votre DSN évènementielle comme à votre habitude.